



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

CERTIFICAT MÉDICAL

délivré dans le cadre d'une demande d'agrément
ou de renouvellement d'agrément
d'assistant maternel ou familial

L'évaluation de la santé du (de la) candidat(e) prendra en compte les habitudes de vie (tabac, alcool, médicaments psychotropes...) et les antécédents ou affections (endocriniennes, ostéo-articulaires, neurologiques, psychiatriques...) qui pourraient retentir sur la qualité et la sécurité de l'accueil des enfants confiés. À ce titre, le médecin de PMI peut être amené à joindre le médecin traitant, avec l'accord du (de la) candidat(e) et à demander des examens complémentaires.

Je soussigné(e), Docteur :
certifie avoir examiné M
domicilié(e)

- n'avoir décelé aucune affection physique ou mentale incompatible avec l'accueil de mineurs à son domicile.

- et avoir procédé :

- à la recherche des signes évocateurs de la tuberculose,

- au contrôle des vaccinations prévues au calendrier vaccinal arrêté par la Direction Générale de la Santé :

• Diphtérie Tétanos Polio

dernier rappel le

mise à jour le

• Diphtérie Tétanos Polio
+ coqueluche à dose réduite
(recommandé)

dernier rappel le

mise à jour le

• Rougeole - Oreillons - Rubéole
pour les candidats nés après 1980
(recommandé)

vaccination le :

-

-

• Hépatite B
(recommandé)

vaccination le :

-

-

-

dernier rappel le

Fait à

le

Cachet et signature du médecin

IMPORTANT

Le bulletin n° 3 de votre casier judiciaire ainsi que celui des majeurs vivant à votre domicile n'est plus obligatoire.

Dorénavant, c'est le service de PMI qui a l'obligation légale de demander votre bulletin n° 2 du casier judiciaire ainsi que celui de tous les majeurs vivant à votre domicile, votre conjoint y compris.

Pour que le service puisse procéder à cette demande, vous devez nous retourner le tableau ci-dessous dûment complété.

	Assistant Maternel	Conjoint	Enfant Majeur	Enfant Majeur
Nom de famille				
Prénom				
Nom d'épouse				
Sexe				
Date de naissance				
Lieu de naissance				
Département				
Arrondissement				
Pays				